

Conditions pour les entreprises de médias et inclusion des données des médias

Version 2 novembre 2021

1. Configuration de la base de données de MediaSpecs

MediaSpecs collecte des informations sur les médias et les entreprises de médias et inclut des données provenant de diverses opportunités publicitaires dans la base de données MediaSpecs, y compris des magazines, des journaux, des médias en ligne (site Web, blogueurs, influenceurs), radio et télévision, etc,... Cela se fait en collaboration et avec l'accord des entreprises de médias. Pour l'inclusion de ces informations, aucun coût n'est facturé aux entreprises de médias.

2. Données incluses dans la base de données de MediaSpecs

MediaSpecs vise à fournir un service utile à ses abonnés (agences médias, agences de publicité et de relations publiques, annonceurs et autres) grâce à la base de données et aux fonctions de recherche associées.

Par exemple, les données suivantes provenant de diverses entreprises de médias peuvent être incluses dans la base de données MediaSpecs :

- nom du média et description générale de la société de médias;
- coordonnées (générales, commerciales et rédactionnelles);
- tarifs, calendriers éditoriaux, publications spéciales et promotions;
- données pour la livraison du matériel publicitaire et la fiche technique;
- chiffres de fréquentation et autres données de recherche;
- photo du support.

MediaSpecs souhaite fournir une vue d'ensemble de tous les supports publicitaires. Cela signifie que tous les produits sur mesure, les imprimés, le merchandising et les activités promotionnelles ne seront pas inclus. MediaSpecs peut décider unilatéralement de ne pas inclure certains médias.

3. Fonctionnement général et utilisation de la base de données - directives pour les entreprises de médias

Les entreprises de médias envoient des informations détaillées sur les médias qu'elles gèrent. MediaSpecs assure ensuite la saisie ordonnée de ces données dans la base de données MediaSpecs conformément aux directives internes.

Les entreprises de médias disposent d'un accès contrôlé à leurs propres données dans la base de données MediaSpecs. Une ou plusieurs personnes responsables sont désignées au sein de l'entreprise de médias qui peuvent utiliser les écrans de gestion (les écrans dits Admin) via un code d'accès sécurisé.

Les responsables administratifs des entreprises de médias sont responsables de l'exactitude des informations figurant dans la base de données. Si les informations concernant les personnes de contact, les coordonnées, les informations sur les produits, les tarifs, les dates de publication, etc. changent dans les entreprises de médias, le responsable administratif de la société de médias en informera immédiatement MediaSpecs par e-mail. Media Specs effectuera les ajustements nécessaires et les soumettra le nouveau résultat pour confirmation via les d'administration. Si le responsable Admin est d'accord avec les modifications qu'il a transmises et a adapté les MediaSpecs, il doit le confirmer via le bouton « pour approbation » sur les écrans de gestion.

MediaSpecs ne peut être tenu responsable des modifications qui ne sont pas mises en œuvre immédiatement, ou en cas de défaillances/dysfonctionnement ou d'interruptions de la base de données pendant les modifications.

Les entreprises de médias sont elles-mêmes responsables de la fourniture et de la modification des données au contenu de la base de données de MediaSpecs. Ils sont responsables de :

- (i) l'exactitude des informations fournies;
- (ii) obtenir un accord pour l'utilisation des données pertinentes par l'éditeur/réalisateur pour une utilisation ultérieure par MediaSpecs ;
- (iii) se conformer aux autres exigences de la loi pour le partage de données personnelles sur la plateforme MediaSpecs.

4. Responsabilité

L'administrateur responsable indemnise MediaSpecs pour l'accord sur la publication des données personnelles dans la base de données MediaSpecs et l'utilisation de ces données par les abonnés MediaSpecs.

Si les données de la base de données changent, l'entreprise de médias doit en informer MediaSpecs immédiatement.

MediaSpecs n'est pas responsable des données incluses dans la base de données, ni des dommages directs ou indirects résultant d'erreurs, d'erreurs ou de négligences des entreprises de médias et/ou de leurs représentants administratifs.

Les entreprises de médias indemnisent MediaSpecs contre toutes les réclamations de tiers liées au non-respect de la législation sur le partage de données personnelles par les entreprises de médias. L'indemnisation porte également sur tous les dommages et coûts que MediaSpecs subit en conséquence.

5. Diverses dispositions

MediaSpecs traite les données personnelles conformément à la législation sur la protection des données et conformément à la Politique de confidentialité ([lien vers le Privacy & Cookie Policy](#)). L'entreprise de médias est consciente que les données partagées avec MediaSpecs seront mises à la disposition

de ses abonnés. MediaSpecs n'est pas responsable de l'utilisation des données partagées par l'entreprise de médias ou des conséquences de celles-ci.

L'envoi de données par e-mail par les entreprises de médias et la confirmation des données dans les écrans d'administration constituent une acceptation expresse des présentes conditions.

La loi belge s'applique aux présentes conditions générales. En cas de litige, seul le tribunal de l'arrondissement judiciaire où est situé le siège social de MediaSpecs est compétent.

Conditions pour les entreprises de médias et l'enregistrement des données des médias - Version 2 novembre 2021

Voir aussi :

Conditions générales

Politique de confidentialité